

*Initiatives parlementaires*

activités comme la cueillette de noix du Brésil, n'entraîne pas la coupe d'arbres.

En Asie du Sud-Est, où certains types de forêts sont aussi menacés, le Centre de développement de semences d'arbres ANASE-CANADA, dont l'administration centrale se trouve en Thaïlande, aide à augmenter l'approvisionnement en semences d'arbres nécessaires à la mise en oeuvre des programmes de plantation de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est et à la protection du patrimoine génétique.

Monsieur le Président, il faut se rendre à l'évidence: il y a des industries qui sont tributaires de la forêt. La commercialisation des produits forestiers est également une activité essentielle pour de nombreux pays en développement. Une industrie ne peut prospérer que si les forêts sont protégées et conservées, et les forêts seront d'autant mieux protégées et conservées par les populations que leur valeur commerciale et économique sera reconnue.

Dans le nord-est de la Chine, par exemple, un projet de l'ACDI vise à augmenter et à mieux utiliser les rares ressources forestières dans le cadre d'un plan global, conçu pour intégrer les différents aspects de la gestion forestière. Parmi les objectifs, on compte l'amélioration des méthodes de plantation et d'entretien des arbres, la protection des forêts contre les insectes et les maladies, l'utilisation des techniques de coupe améliorées et respectueuses de l'environnement.

Sur le plan de l'énergie, les chiffres nous révèlent que 80 p. 100 du bois recueilli dans le Tiers monde sert à la cuisson des aliments et au chauffage, mais il s'agit là d'une source d'énergie qui s'épuise rapidement.

Dans les collines du Népal, où le bois de feu est la seule source d'énergie pour 94 p. 100 de la population, le déboisement a causé une sérieuse pénurie, en plus d'entraîner une érosion massive. L'ACDI aide le gouvernement du Népal à augmenter l'approvisionnement de la région en bois de feu, dans le cadre du projet de développement rural intégré de Karnali-Bheri. La plantation d'arbres et la conservation du sol ont aidé à ralentir le déboisement et à augmenter l'approvisionnement en énergie des collectivités du Népal, qui vivent à flanc des collines.

Pendant ce temps, au Zaïre, on a constaté que les pénuries de bois de feu étaient liées à l'usage de foyers ouverts qui laissent la chaleur se disperser. Avec la diminution des approvisionnements en bois, il fallait trouver un moyen plus efficace. C'est pourquoi l'ACDI aide le Centre d'adaptation des techniques en énergie et bois à faire adopter par la population qui consomme de 30 à 50 p. 100 moins de bois. Jusqu'à maintenant, plus d'une

centaine d'artisans ont été formés pour fabriquer des fours, de façon commerciale, sans compter qu'environ 900 ménagères ont été formées pour construire leur propre four amélioré.

• (1730)

En conclusion, monsieur le Président, vous constaterez que le gouvernement canadien ne ménage aucun effort pour contribuer à la protection des forêts tropicales par le biais de nos programmes d'aide publique au développement.

Le problème de la dégradation et de la disparition graduelle des forêts tropicales doit être traité à la source même, c'est-à-dire par les gens qui contrôlent ces précieuses ressources. C'est dans cette perspective que le Canada appuie les efforts visant à renforcer les institutions des pays en développement qui oeuvrent à la conservation et à la gestion des ressources forestières, par différents programmes d'éducation de la population et par la mise en oeuvre de politiques de gestion forestière durable.

Les préoccupations du gouvernement canadien sont donc aussi grandes sur le plan international que sur le plan domestique en ce qui concerne les ressources forestières de la planète.

[Traduction]

**Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe):** Monsieur le Président, je commencerai par féliciter ma collègue de Nurthumberland et par dire que je suis fort contente de pouvoir parler de cette motion.

La députée a fort habilement rédigé cette motion. C'est une motion qui fusionne, en un seul tout, environnement, économie, financement nécessaire à la protection des forêts humides et politique qu'elle presse le Canada d'adopter.

Cette motion me donne aussi l'occasion de mettre l'accent sur un principe qui doit être établi au départ: on ne peut assurer la sécurité environnementale de la planète sans assurer la justice économique des gens concernés.

Je tiens à rappeler également que l'avenir de la forêt tropicale humide embrasse un champ beaucoup plus vaste que la seule protection des arbres. La motion arrive d'autant plus à point que nous avons entendu parler de nouveau aujourd'hui du meurtrier d'un certain Chico Mendez au Brésil. Dans le contexte des agressions pratiquées contre la forêt tropicale humide et de la violation des droits de la personne dans cette région, l'assassinat de Chico Mendez représente la pire sorte de violation des droits de la personne qui puisse exister. Il n'est plus de ce monde maintenant. Mais c'était un écologiste qui s'efforçait de protéger l'intégrité de la forêt brésilienne.